



La plage de la base de loisirs rencontre un beau succès depuis la fin du printemps. Les grandes chaleurs montrent tout l'intérêt de disposer d'un vaste plan d'eau aux portes d'Albertville. La base est sous la compétence d'Arlysère, mais la commune reste un acteur très actif, tant pour l'entretien que pour les perspectives de développement après la fermeture de la gravière en 2024. C'est un parc public fréquenté toute l'année, notamment par les grignolains : sa requalification est un enjeu de ce mandat.

Le bon fonctionnement des services municipaux étant aussi une priorité, nous étudions actuellement l'acquisition d'un bâtiment dans la zone d'activité, pour y transférer tous les services techniques, et pouvoir supprimer au plus vite le bâtiment vétuste de la Sabla, dont l'entretien devient impossible.

La sécurité des grignolains est un autre axe majeur du mandat. C'est pour cela que nous travaillons avec des communes voisines pour créer une police municipale pluri-communale. Dans le même temps, nous complétons l'équipement en caméras, très utiles pour les gendarmes et les habitants, et nous avons engagé les études d'aménagement des cheminements cyclo-piétons le long de la RD 925, investissement lourd mais indispensable.

Le récent déplacement des radars pédagogiques sur le bas de la RD 925 nous rappelle chaque jour qu'il faut avoir le pied léger en traversant le village. Et pour ceux qui ne comprendraient pas, les gendarmes peuvent avoir la main lourde...

Le maire, François Rieu

Numéros utiles

Astreinte mairie de Grignon	06 88 98 51 45
Mairie	04 79 32 47 29
Astreinte urgence eau Arlysère	04 79 31 79 85
Astreinte urgence assainissement	06 73 85 94 00

Rentrée scolaire 2022 - 2023

Services périscolaires

Surveillez les cartables de vos enfants, les fiches renseignements nominatives ont été distribuées et sont à rendre au plus tôt et jusqu'au 8 août 2022 avec les justificatifs demandés.

Projet intercommunal et engagement communal

La base de loisirs de Grignon est un lieu très attractif dans le bassin albertvillois, fréquenté par plus de 30 000 personnes en deux mois d'été. Mais l'équipement a vieilli, et il doit profiter de l'arrêt de la gravière en 2024.

Les équipes municipales conduites par Jean-Claude Ghéno puis Marcel Paviol avait habilement géré la période pré-olympique entre 1986 et 1992. L'ouverture d'une gravière pour apporter les matériaux des chantiers avait permis à la commune de financer la reconversion du site en base de loisirs dès le début des années 90. D'abord communal, le site avait été transféré à la communauté de communes CoRAI en 2003, puis à l'agglomération Arlysère en 2018.

Les équipements construits à l'ouverture de la base en 1990 ont vieilli. Hors normes, les jeux d'enfants ont été démontés au fil des ans. Le vandalisme a fait disparaître nombre de tables et de petits équipements. Le bloc sanitaire n'est plus utilisable, et les conditions d'accueil des visiteurs ne sont plus à la hauteur de la qualité de l'environnement montagnard.

Même si la base dépend de l'intercommunalité, la commune de Grignon s'investit pour redonner à cette base le lustre qu'elle a perdu. C'est un site fréquenté par beaucoup de visiteurs en été, quand Arlysère finance la surveillance de baignade, mais c'est aussi un grand parc public à disposition des grignolains toute l'année.

Après la plantation en 2019 d'une cinquantaine d'arbres qui feront l'ombre de demain, la commune s'est attelée à doter la base d'un bloc de sanitaires qui soit disponible toute l'année (Arlysère n'installant des toilettes chimiques que durant l'été). Financées par une subvention de l'État, une autre du département de la Savoie au titre des équipements périphériques à la véloroute de la Combe de Savoie et par un complément d'Arlysère, ces toilettes seront fonctionnelles en ce mois de juillet. Une borne fontaine a été installée en même temps, tout comme un point de vidange des sanitaires des campings cars, nombreux durant la belle saison autour du lac.

Ces équipements ne sont que les premiers d'un projet plus vaste. Dès 2024, la gravière va cesser son activité côté Gilly, libérant l'ensemble du lac. Dès ce moment, nous pourrions bénéficier d'un cheminement piétonnier de près de deux kilomètres tout autour des 22 hectares du lac commun à Grignon et Gilly. Le reste est encore à imaginer, le sondage réalisé auprès des usagers il y a deux ans donnant de nombreuses idées...



Le sanitaire en cours d'installation le 4 juillet

ÉCOLES

Contrairement à ce que laisse entendre une pétition qui circule, la commune a bien l'intention de remplacer la troisième ATSEM à la maternelle, après le départ en retraite de Mireille Giguet.

Après une forte menace de fermeture d'une classe en 2020/2021, l'école maternelle de Grignon a vu ses effectifs remonter suffisamment pour que cette perspective ne soit plus d'actualité. Pour la rentrée de septembre 2022, 73 enfants sont inscrits, ce qui garantit largement le maintien des trois classes.

Si la commune n'a aucune obligation légale de financer un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) pour chaque classe, l'habitude a été prise depuis longtemps d'avoir une ATSEM par classe, ce qui offre un meilleur confort aux enseignants comme aux enfants.

Après le départ en retraite de Mireille Giguet au 1^{er} juillet 2022, le conseil municipal a décidé de recruter une remplaçante, qui soit titulaire du concours d'ATSEM, ce qui n'est pas le cas des trois employées de la commune jusque-là en fonction (ce qui ne les empêche pas de très bien faire leur travail, à la satisfaction des enseignants et des enfants !).

Le recrutement est donc en cours, voire même en très bonne voie...

À l'école élémentaire, nous allons perdre une classe à la rentrée. La mairie a, en vain, tenté de plaider sa cause auprès de l'Éducation Nationale, l'augmentation des effectifs par classe n'étant pas une bonne réponse après deux années de Covid, de classe à la maison et d'enseignement avec le port du masque. En septembre, il n'y aura plus que cinq classes dans notre école élémentaire... Ce qui n'empêche pas le Conseil municipal d'être un fort soutien des écoles. Dix mille euros viennent ainsi d'être votés pour participer aux classes découvertes de ce mois de juin, à St François-Longchamp et dans la Drôme.

SÉCURITÉ

La sécurité des habitants et de leur patrimoine est un sujet majeur pour beaucoup de communes. La gendarmerie nationale assure une belle présence sur le terrain (nous voyons souvent les patrouilles sur la commune, et parfois leur radar qui nous indique que nous roulons peut-être un peu vite chez nous...). Mais la gendarmerie n'a hélas pas les moyens de tout traiter. Les élus assurent une part du travail, notamment en intervenant dans des conflits de voisinage, des problèmes de stationnement autour de l'école, ou auprès de groupes de jeunes, parfois plus turbulents que nécessaire. Mais les élus communaux ne peuvent ni tout résoudre, ni être partout. Il y a quelques années, nous avons eu un garde champêtre sur la commune, mais les problèmes sont aujourd'hui un peu différents de ceux du passé.

Les incivilités rencontrés sur Grignon existent aussi dans les communes voisines. C'est pour cela que depuis 2020 nous avons réfléchi avec Gilly, Frontenex et Tournon à la création d'une police municipale pluri-communale. Nous avons tous analysé nos besoins, les coûts de fonctionnement, recherché des exemples d'autres polices similaires... Après de multiples échanges et séances de travail, les élus des quatre communes étaient d'accord sur une police de proximité, plus pédagogique que répressive, et non armée, en complément des forces de gendarmerie, et non à leur place (l'idéal aurait été que l'État mette plus de gendarmes sur le terrain...).

Lors de sa réunion du 16 juin dernier, le conseil municipal de Grignon s'est prononcé sur la poursuite de cette réflexion, puisqu'à un moment il faut clairement traduire les idées en budgets. Par 12 voix pour, 3 contre et 3 abstentions, le conseil a validé la poursuite du projet avec les trois autres communes. Depuis, la commune de Frontenex a choisi de se retirer des échanges, et Tournon ne s'est pas encore prononcée.

Cela va orienter différemment le travail, mais l'objectif reste d'assurer une meilleure sécurité au quotidien.

Le sujet de la sécurité « quotidienne » restant entier à Grignon, le travail va se poursuivre avec Gilly, possiblement sur des solutions plus légères, de manière à apporter quand même une réponse sur les sujets de tranquillité publique.

FÊTE DU VILLAGE



Feu d'artifice à 22h30

Fête du VILLAGE
- GRIGNON -
SAMEDI 09 JUILLET
à partir de 14h
à la Base de Loisirs

Repas sur place ou à emporter à partir de 19h00
Paëlla + Part de tarte 14 €
Réservation obligatoire
06 19 78 20 90
Date limite de commande : 02/07

Animations
Tente à lire
Clowns
Châteaux gonflables
Jeux
Buvette
Crêpes
Concours de pétanque

Doublettes :
15€ l'inscription
à partir de 13h

Avec la participation de nos associations :
CYCLOS CLUB ■ ENDURANCE GRIGNON ■ ELIXIR DE CLOWNS ■ BIBLIOTHÈQUE DE GRIGNON
AMICALE DU PERSONNEL ■ US GRIGNON ■ CLUB DE TAEKWONDO ■ AINES RURAUX

Après deux années « sans », les associations grignolaines et la commune relancent une fête du village, sur la base de loisirs.

Tout un après-midi, et une soirée, d'animations, avec les associations du village et leurs bénévoles. Ce samedi 9 juillet, voilà une belle occasion de se rencontrer entre habitants de Grignon et des alentours, dans un cadre ludique, pour profiter des animations, jeux et dégustations. Les footballeurs de l'US Grignon vous attendent pour un concours de pétanque, tandis que les cyclos assurent la distribution de la paella du soir. Enfin, la journée se terminera avec le feu d'artifice, à 22 h 30.

Venez nombreux !

Sécurité en été, mais pas seulement !

Contre les cambriolages,

ayez
les **bons**
réflexes!



La gendarmerie communique quelques conseils pour décourager les cambriolages, notamment quand vous êtes en vacances.

- Tout d'abord bien fermer ses portes.
- Ne pas mettre son nom sur son trousseau de clés (c'est risqué quand on le perd...), et ne pas le laisser sous le paillason ou toute autre cache peu efficace.
- Ne laisser pas trainer d'échelle autour de votre maison : elle facilite les visites...
- Attention aux fenêtres ouvertes en été...
- Ne communiquez pas sur les réseaux sociaux à propos de vos vacances. Si le voleur vous suit sur internet, il sait que vous n'êtes pas chez vous et que la voie est libre !
- Signalez votre départ à des voisins sûrs : eux peuvent être vigilants pendant votre absence.
- Opération tranquillité vacances : inscrivez vous auprès de la gendarmerie locale, ou sur service-public.fr. Les patrouilles passeront près de chez vous.

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE - CIRCULATION PERTURBEE

Mercredi 13 juillet, la RD 925 sera bloquée de 9h00 à 14h00, le peloton partant d'Albertville pour rejoindre le col du Granon, dans les Hautes-Alpes.

Infos sur les horaires de passage www.letour.fr